

Les remboursements de valeurs canadiennes se sont soldés au cours de l'année par une sortie nette de \$691 millions, soit \$65 millions de plus qu'en 1974, mais \$50 millions de moins qu'en 1973. Les ventes au Canada de nouvelles valeurs étrangères se sont chiffrées à \$69 millions. Les rachats de valeurs étrangères détenues par des Canadiens s'établissaient à environ \$12 millions, et les transactions au titre des valeurs étrangères en circulation se sont soldées par une entrée nette de \$18 millions.

Autres mouvements de capitaux à long terme. Les flux comprennent les avances consenties dans le cadre du programme d'aide du Canada, les prêts à long terme, les placements hypothécaires, les mouvements des caisses d'assurances et certains capitaux des migrants. Les sorties au chapitre de l'aide au développement sous forme de souscriptions et de prêts de faveur octroyés par le gouvernement canadien aux pays en voie de développement et aux organismes internationaux de développement se sont élevées à \$378 millions, dont 70% sous forme de prêts bilatéraux.

Les recouvrements relatifs aux prêts d'après-guerre ont produit une entrée nette de \$40 millions, soit \$2 millions de plus qu'en 1974.

Le financement des crédits à l'exportation à moyen et à long terme, consentis directement ou indirectement aux risques du gouvernement canadien, a entraîné une sortie nette de capitaux de \$397 millions, une nette diminution par rapport à la sortie record de \$588 millions enregistrée en 1974.

Les autres mouvements de capitaux à long terme comprenaient les prêts bancaires et les autres prêts à long terme, les placements hypothécaires, les mouvements des caisses d'assurances et les capitaux différés des migrants, c.-à-d. les capitaux laissés à l'étranger par ces derniers. Ces mouvements se sont soldés par une entrée nette de \$134 millions, soit \$85 millions de moins qu'en 1974.

Les mouvements de capitaux à court terme ont donné lieu à une entrée nette de \$455 millions, soit \$200 millions de moins qu'en 1974. Au cours du seul premier trimestre, les flux de capitaux à court terme se sont soldés par une entrée nette de \$1.3 milliard, partiellement compensée par une sortie nette pour tout le reste de l'année. Les opérations des banques à charte en devises (canadienne et étrangères) et les échanges sur le marché monétaire canadien ont globalement entraîné des entrées importantes de capitaux à court terme. Ces entrées ont toutefois été quelque peu compensées par la sortie nette de capitaux enregistrée au titre des autres transactions sur capitaux à court terme.

Les créances nettes en devises des banques à charte canadiennes sur des non-résidents ont diminué, entraînant une entrée nette de \$88 millions, ce qui représente un revirement notable par rapport à la sortie nette de \$1,354 millions enregistrée en 1974.

L'augmentation des dépôts en dollars canadiens détenus par des non-résidents s'est traduite par une entrée nette de \$577 millions, soit une légère baisse par rapport à l'entrée record de \$592 millions enregistrée en 1974.

Le commerce des effets du marché monétaire (bons du Trésor du gouvernement du Canada, effets des sociétés de financement, et autres effets à court terme) a entraîné une entrée nette de \$442 millions, une augmentation considérable sur l'entrée de \$154 millions en 1974. On a enregistré des entrées nettes au titre des effets des sociétés de financement (\$217 millions), des autres effets à court terme (\$147 millions), des effets commerciaux (\$41 millions) et des bons du Trésor (\$37 millions).

Une augmentation des avoirs non bancaires en devises détenus à l'étranger par des Canadiens a provoqué une sortie nette de \$236 millions, ce qui représente un revirement considérable par rapport à l'entrée nette de \$1,590 millions enregistrée en 1974, année où les résidents canadiens avaient rapatrié une partie considérable de leurs avoirs étrangers.

Les organismes internationaux de placement ont diminué leurs avoirs sous forme de billets à vue du gouvernement du Canada, provoquant ainsi une sortie